



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Normandie | 2015

---

## Caen – Collège Pasteur

Opération préventive de diagnostic (2015)

Jean-Baptiste Vincent

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/24110>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Jean-Baptiste Vincent, « Caen – Collège Pasteur » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 31 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24110>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Caen – Collège Pasteur

Opération préventive de diagnostic (2015)

Jean-Baptiste Vincent

---

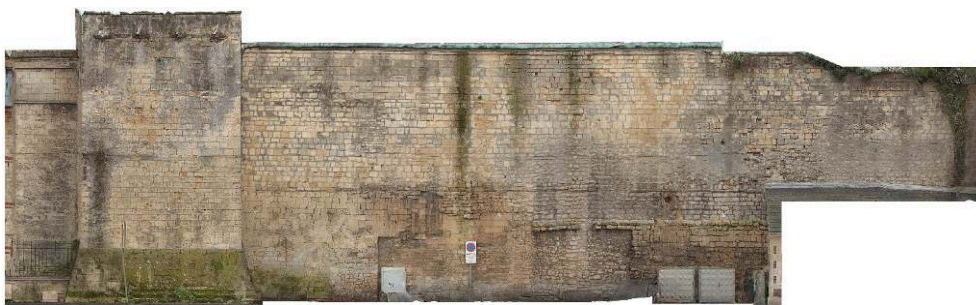
## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Département du Calvados

- 1 En 2015, le service d'archéologie du Calvados a conduit un diagnostic d'archéologie préventive motivé par des travaux de restauration sur les vestiges de l'enceinte urbaine de Bourg-le-Roi, situés dans le collège Pasteur. Au milieu du XI<sup>e</sup> s., dès lors que Guillaume le Conquérant établit son pouvoir à Caen, la ville connaît un essor structurel important réparti dans un premier temps entre le château et les abbayes de Saint-Etienne et de la Sainte-Trinité. Ainsi, différentes enceintes urbaines sont édifiées, dont celle de Bourg-le-Roi (entre 1057 et 1066) dont l'origine est attribuée à Guillaume. En 1353, après les dégâts causés par les Anglais, les Français reconstruisent l'enceinte sur un tracé différent, plus large, dont certains tronçons sont toujours inscrits dans le paysage urbain de la ville de Caen. Parmi eux, à l'intérieur du collège Pasteur, un important dispositif architectural associé aux fossés Saint-Julien (aujourd'hui comblés) est encore préservé. Il est constitué d'une tour (7,1 m de large sur 13,1 m de haut) – appelée « Ès filles » – et d'une courtine (33,4 m de long sur 11,5 m de haut) ; cette infrastructure protégeait le flanc nord-ouest du Bourg-le-Roi, depuis la partie sud-ouest du château jusqu'à la porte de Bayeux. Profitant d'une campagne de restauration de l'enceinte, une étude archéologique du bâti a pu être réalisée, s'appuyant sur des relevés photogrammétriques complétés notamment par une lecture fine des parements (stéréotomie, nature lithique, signe lapidaire,...), des mortiers et une analyse du mode de construction. Cette opération permet désormais la restitution des différents états de fonctionnement de l'enceinte, par une chronologie relative des constructions et une chronologie absolue grâce à des datations <sup>14</sup>C des mortiers, complétée par les données issues de la fouille de la terrasse de la tour.

- 2 La conservation de cette partie d'enceinte est primordiale pour comprendre l'histoire militaire de Caen, puisqu'elle présente les vestiges de plusieurs campagnes de construction depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. Ainsi, le quart inférieur sud de la courtine est une construction dont le mode opératoire – emploi de gros moellons calcaires grossièrement équarris, assises régulières mais oscillant sur la longueur, mortier de chaux avec inclusion de chaux mal réduite et de charbon – montre l'urgence des travaux correspondant très probablement à l'édification de la nouvelle enceinte de Bourg-le-Roi commandée par le roi de France après le siège d'Édouard III en 1346. Cette chronologie est confirmée par la datation <sup>14</sup>C de charbons de bois, dont la valeur la plus haute est comprise entre 1345 et 1395. Les vestiges de la courtine, postérieurs à 1346, sont ensuite englobés dans une grande phase de reconstruction homogène, qui s'adapte et s'appuie sur les tronçons primitifs, conservant ainsi le tracé initial. Les caractéristiques architecturales sont ici très différentes de la phase primitive, avec un parement de moyen appareil calcaire très propre dont les assises rectilignes varient entre 20 et 30 cm, un mortier de chaux blanc avec une faible granulométrie et des joints minces ; cette morphologie couvre les trois-quarts de la courtine et de nombreuses coutures témoignent d'arrêts de chantier. Cette reconstruction est harpée à la tour, de manière à ce que les assises entre les deux structures correspondent, marquant de cette manière leur contemporanéité. D'une base en glacis, la tour serait pleine sur un peu plus de 8 m de hauteur, avant une salle voûtée (éclairée par trois fenêtres rectangulaires) surmontée d'un couronnement enserrant une terrasse. La pièce sommitale s'insère pour moitié dans l'épaisseur de la courtine où s'inscrivent de larges ouvertures en vis-à-vis permettant l'accès de part et d'autre d'un chemin de ronde. Ce dernier semble matérialisé dans le mur d'enceinte par un alignement horizontal de petites tablettes calcaires. Cette seconde phase de construction serait soit en lien avec les campagnes de réédification anglaises, suite à la prise de la ville en 1417, soit française après la reprise de la ville en 1450. Enfin, de rares dispositifs d'artillerie sont conservés, parmi lesquels une canonnière circulaire (1420-1460/1470) réinsérée dans le rempart primitif (post 1346) et une canonnière à la française (1490-1530/1540) insérée tardivement à la base de la tour. Cette analyse archéologique du bâti occasionne, à frais nouveau, une nouvelle chronologie de l'enceinte urbaine, qui jusqu'alors était considérée comme homogène.

Fig. 1 – Photogrammétrie des vestiges de l'enceinte urbaine de Bourg-le-Roi



Réalisation : A. Poirier (Arpanum).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFGjgeNOvS6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtd1Ms3ERUXz>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEjp>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2015

## AUTEURS

**JEAN-BAPTISTE VINCENT**

Département du Calvados